

# ÉQUIPIERS

## D'INTERVENTION TECHNIQUE

### À LA RÉDACTION DE PERMIS DE FEU



### Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- Identifier et analyser les risques d'incendie dans un environnement temporaire de chantier par point chaud.
- Définir les moyens de lutte adaptés aux scénarios d'incendie.
- Rédiger le permis de feu et les mesures de sécurité à mettre en œuvre.
- Expliquer et faire appliquer les mesures de sécurité.
- Prendre des décisions en cas d'évolution dangereuse au cours des travaux.\*

### Public concerné :

- Opérateur soudeur, chargés de sécurité, personnel de service technique, responsable maintenance ou toute personne amenée à établir ou à appliquer un permis feu.  
Selon le positionnement des installations, des habilitations seront demandées au préalable de la formation.

### Prérequis :

- Pour cette formation, savoir utiliser un extincteur.

### Groupe :

- De 2 à 8 stagiaires maximum selon la durée de la formation.

### Durée :

- Selon l'installation concernée.

### Modalités et détail d'accès :

- Formation présentielle en intra,
- La date de formation est à définir avec le client suite à la date de pré-visite, car la formation est personnalisée.



### Méthodes mobilisées :

#### Présentation de la formation :

- Signature de la ou des feuilles d'emargement,
- Présentation des stagiaires et de la formatrice ou du formateur,
- Objectif et Programme.

#### Théorie :

- La réglementation
- Les techniques des travaux par point chaud (matériels et performances, procédures de mise en œuvre, dangers générés)
- Les causes de l'incendie, le triangle du feu
- La combustion (notion de barrière d'activation, de limites d'inflammabilité, de point éclair, de potentiel calorifique)
- La combustibilité de la matière selon son état (gazeux, liquide, solide, poussières)
- Les modes de propagation de l'incendie
- Les modes d'extinction, les modes d'action des moyens de première intervention
- Explosimètre et détection des gaz\*
- Aéraulique, ventilation et désenfumage\*
- Protection constructive passive (sectorisation, compartimentage, etc.) \*
- Protection active (détection d'incendie, extinction automatique, etc.) \*
- Les techniques de parade mobiles (bâches, etc.) \*



### **Théorie (suite) :**

- L'organisation du site\*
- Les consignes et les enjeux de sécurité incendie du site (**Consignes relatives à l'établissement**)
- Les plans d'urgence de l'établissement s'ils existent. \*

### **Pratique :**

- Mise en situation de rédaction d'un permis feu sur une zone de travail (de l'accueil de l'entreprise intervenante jusqu'au mesures de prévention et de protection).

### **Conclusion :**

- Le ressenti des stagiaires à chaud,
- Remplissage des fiches d'évaluation.

*\*Ces objectifs et/ou ces modules sont abordés uniquement sur une formation d'une journée.*

### **Matériels utilisés :**

- Pour la théorie : PC ou tablette, vidéoprojecteur, diaporama personnalisé, petit matériel (Modèle de permis de feu, ...).
- Pour la pratique : Votre installation.

### **Moyens humains :**

- Formateur qualifié ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et/ou ancien pompier et/ou détenteur d'une qualification SSIAP2 ou plus.

### **Modalités d'évaluation :**

- Individuelles avec un jeu de questions/réponses orales.

### **Attestation / Diplôme :**

- Signature du registre de sécurité,
- Attestation de stage délivrée aux stagiaires ayant suivi l'intégralité de la session.
- Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non.

### **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

- Nos locaux, nos prestations de conseils et nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour tous aménagements.
- En intra : L'accessibilité à la formation est étudiée de concert avec le client.

### **A savoir :**

- **Personnalisation de la prestation.**
- **Après la session, rédaction d'un compte rendu détaillé de formation, incluant des conseils propres à l'entreprise, ainsi que des points d'amélioration.**

### **Tarif de groupe :**

- Contacter le secrétariat ou sur demande de devis.

### **Contact :**

- Le secrétariat : 02.41.53.27.14.

### **Références :**

- La règle R6 A.P.S.A.D.
- Les articles ERP et ICPE (Exemple MS 72 ERP).

### **Taux de satisfaction 2025 (EIT PDF) :**



- ...% pour ... stagiaires.